

Réunion du 15 mai 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE

**N° CP/2017/163 - 60520 - Subventions diverses**  
**Proposition d'attribution de quatre subventions au titre des financements de projets locaux dans le cadre du contrat de territoire de l'Eurométropole de Strasbourg**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions suivantes au titre des financements de projets locaux dans le cadre du contrat de territoire de l'Eurométropole de Strasbourg :

- attribution d'une subvention de 15 000 € à la Commune de Bischheim pour la mise en accessibilité de huit équipements communaux ;
- attribution d'une subvention de 32 716 € à la Commune de Hoenheim pour la mise en accessibilité de quatre équipements communaux ;
- attribution d'une subvention de 20 000 € à la Commune de Mundolsheim pour la mise en accessibilité de huit équipements communaux ;
- attribution d'une subvention de 11 284 € à la Commune de Wolfisheim pour la mise en accessibilité de deux équipements communaux.

**Non participation au vote :** Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Jean-Louis HOERLE

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY